



Dans ce numéro :

- ① **Quelle crise sanitaire ? Une position de déni ... 2**
- ① **Restitution des comptes 2019 : Remise d'un avis bien défavorable au CSE du 15 octobre 2020 3**
- ① **Transfert BPCE-IT (Homère) : première réunion de cadrage des négociations. 4**
- ① **Homère : Réunion d'information mardi 20 octobre 5**
- ① **Restez connectés à la CGT ...5**
- ① **Lettre des cinq confédérations nationales au premier ministre 6**



le Canard  vigilant

Une publication du syndicat CGT Natixis.

Consultez le site intranet :

<http://syndicats.intranatixis.com/cgt/>

Consultez le site internet :

<http://natixis.reference-syndicale.fr/>



Et vous, pas encore syndiqué-e ?



LE TRAVAIL A PLUSIEURS VISAGES.
LA CGT A LE VÔTRE.





Quelle crise sanitaire ? Une position de déni ...

... tout à fait en ligne au niveau national et entrepreneuriale ... Serait-ce les mêmes aux commandes ?

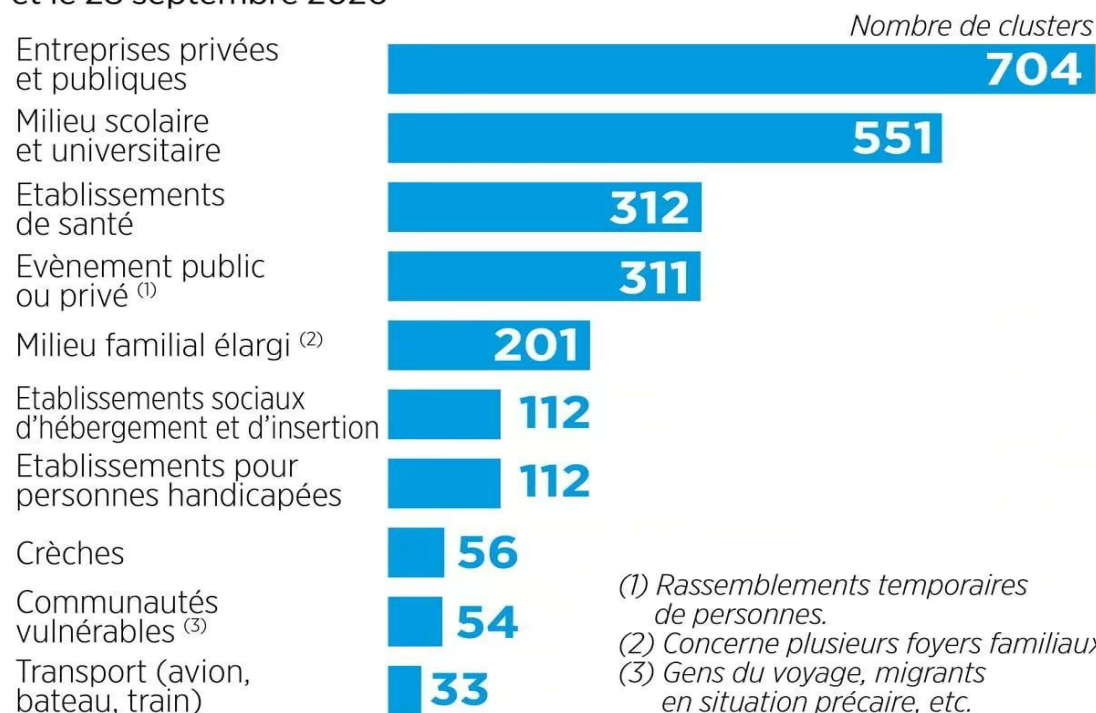
Depuis des mois nous dénonçons la volonté assumée de traiter les questions concernant la pandémie du seul point de vue économique. Nos dirigeants envisagent la gestion du risque d'une façon inhumaine par construction; puisqu'ils introduisent la notion d'une sorte de risque "raisonnable". Du point de vue humain cela fait mal de se retrouver "expendable".

Le nombre de clusters va en augmentant mais pourtant rien en change au niveau de la gestion de la grande majorité des salariés obligés de revenir sur site et de partager les miasmes des transports en commun pour ceux qui n'ont d'autres choix que de les utiliser. On nous abreuve d'exemple de salariés souhaitant revenir sur site, de collègues ne souhaitant pas s'astreindre à une rotation du présentiel (pour ceux qui ont la chance d'être en TAD), mais cela ne représente pas la majorité. De plus, le volontariat est souvent mis en avant par notre Direction mais bizarrement là n'est plus évoqué.

Où sont recensés les clusters

P

hors Ehpad et milieu familial restreint, entre le 9 mai et le 28 septembre 2020



SOURCE : SANTÉ PUBLIQUE FRANCE.

LP/INFOGRAPHIE.

Les chiffres sont pourtant têtus. C'est bien en entreprise que l'on contracte la Covid-19 ...

Et la réponse est ... : "tant pis !"



Restitution des comptes 2019 : Remise d'un avis bien défavorable au CSE du 15 octobre 2020

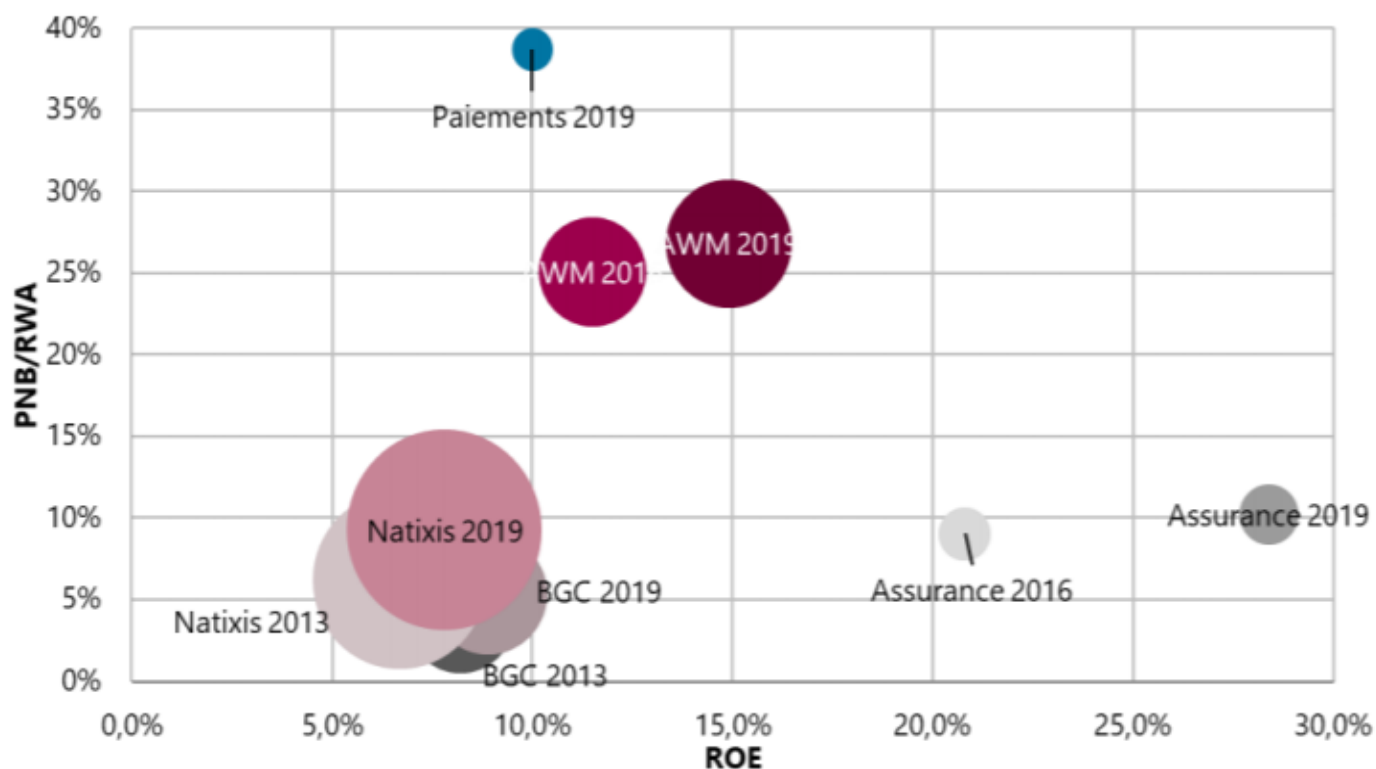
Bien que notre Direction n'ait pas souhaité donner les informations légitimes à notre expert, les élus ont souhaité tourner la page des comptes de l'année dernière !!!

Selon ses propres mots c'est pour éviter d'avoir à communiquer sur les arrangements entre amis (là c'est nos mots) noués avec les prestataires sociaux ainsi que les Top Managers partis l'année dernière que notre Direction n'a pas voulu transmettre les informations demandées par l'expert du CSE. Cela serait-il secret car moralement contestable ?

Les rapports et la **Synthèse** de l'expert abordent en conclusion la question de l'avenir proche qui est incertain pour certaines activités, et qui pourrait emporter des conséquences sociales. La revue de nos métiers à venir début novembre semble indiquer que cela est d'actualité.

ROE et productivité des RWA

Taille des bulles : proportionnelle au PNB



Trajectoire ROE Natixis / ROE Métiers (publiés)



Les élus ont voté un avis qui rappelle que le précédent, émis pour l'année 2018 soulignait des risques qui n'ont pas été traités et qui depuis se sont révélés.

Nous savons déjà que l'année 2020 ne sera pas financièrement rentable mais la réponse que notre Direction souhaitera apportée sera-t-elle de court terme (ce qui a toujours été fait) ou pour une fois à long terme ?

L'Avis négatif sur la restitution des comptes 2019 voté témoigne que nous sommes inquiets de la réponse.

Transfert BPCE-IT (Homère) : première réunion de cadrage des négociations.

On ne sait pas encore dans quel cadre juridique les négociations débutent (accord d'adaptation, de substitution, de transition) mais elles débutent.

Avec un document **transmis bien tardivement** vendredi soir mais pour lequel nous devrions nous déclarer heureux puisque'on aurait pu ne rien avoir avant la négociation ... Comme quoi celle-ci se place sous des auspices de **réelle bienveillance** ...

Bref pendant 4 heures les OS ont écouté la présentation d'un **comparatif global des socles sociaux**, avant de demander des éclaircissements, de dissiper certaines erreurs manifestes ou de combler des manques. Une chose est sûre, le document sera **amendé**.

Pour les informations complémentaires, la Direction de BPCE-IT continue de **cloisonner** entre ce qui sera dit aux CSE et ce qui sera dit aux OSR, charge à nous ensuite de recoller les morceaux. C'est quand même une perte de temps alors que les négociations sont prévues pour aller vite. Le **répertoire** contenant les documents nécessaires à la négociation **n'est toujours pas disponible** (ça doit être la faute à l'informatique ...).

Un premier **calendrier** est présenté qui cadre les thématiques en fonction des rounds de négociation. Celle de la rémunération **N'EST PAS un sujet de négociation** mais quand même diablement importante pour les salariés transférés.

Négo : Rémunération et vie quotidienne	<ul style="list-style-type: none">• Rémunération fixe et variable• Congés spéciaux• Remboursement des frais de transport• Médaille du travail• Frais de restauration• Frais de garde / CESU / Cheque vacances / Complément familial, Œuvres sociales + année de transition• Handicap, dons de jours, salariés aidants• GPEC	28/10
Négo : complémentaire santé, retraite, prévoyance	<ul style="list-style-type: none">• Maladie et congés maternité/paternité• Complémentaire santé• Retraite complémentaire et supplémentaire• Indemnités de fin de carrière• Prévoyance	05/11
Négo : temps de travail, épargne salariale et abondement	<ul style="list-style-type: none">• Temps de travail• Compte épargne temps (CET)• Astreintes / interventions• Télétravail• Intéressement, participation• PEE / PERCO• Abondement PEE/ PERCO	18/11
Négociation	Finalisation des échanges	02/12
Négociation	Finalisation des échanges	09/12
Négociation	Finalisation des échanges	16/12



Cette première réunion avait pour but de présenter un **état objectif des différences** (il y en a beaucoup) et à partir de là des **items de négociation**. Pour la délégation CGT, nous n'avons pas senti qu'il y avait une **enveloppe** déjà déterminée (même grossièrement) servant à compenser les inégalités flagrantes alors que le projet est dans les cartons depuis plusieurs années. De même nous avons été assez étonnés que le futur des différents **groupes fermés** déjà existant à NSA n'ait pas été anticipé (déjà les groupes n'avaient pas été référencés ...).

Homère : Réunion d'information mardi 20 octobre

Conformément à nos engagements, nous organisons le lendemain de la première réunion de négociation une réunion Teams ouverte à tous les salariés concernés et aux organisations syndicales.

Il s'agit de rendre compte du déroulement de cette réunion, de répondre à vos questions et d'entendre vos réactions.



[Rejoindre la réunion Microsoft Teams](#)

Restez connectés à la CGT ...

Sur notre site intranet : <http://syndicats.intranatixis.com/cgt/>

Ou sur notre site internet : <http://natixis.reference-syndicale.fr/>



Lettre des cinq confédérations nationales au premier ministre

Dans un contexte de crise qui sollicite fortement les représentants du personnel, la CFE-CGC, la CFDT, la CGT, FO et la CFTC demandent à l'exécutif une réunion afin de rétablir les droits de représentation collective des salariés à la hauteur des enjeux actuels.

Monsieur le Premier ministre,

Nos organisations syndicales ont décidé de s'adresser conjointement au gouvernement du fait du contexte particulier dans lequel se trouve le pays dans son ensemble, la population salariée en particulier.

La crise sanitaire, due à la pandémie de Covid-19, en est à son dixième mois sans que l'on puisse en prédire l'issue. Ses conséquences pour la santé, notamment des personnes les plus exposées, sont d'ores et déjà dramatiques. Ses conséquences sociales et économiques sont désormais violentes pour l'emploi, les perspectives d'emplois, les salaires et les conditions de vie d'une partie importante de la population, la moins favorisée, les jeunes en particulier.

Dans une telle période d'incertitude et d'inquiétude tant pour la santé que pour l'emploi, il nous paraît essentiel que le dialogue social se traduise par une écoute et une réponse effective de la part des pouvoirs publics, et par le respect de l'autonomie de la négociation collective.

Dans un contexte très évolutif, incertain et d'urgence, nos syndicats, délégués et représentants du personnel ont été fortement sollicités par les salariés.

Malgré des conditions d'exercice dégradées de leur rôle, tant du fait des contraintes sanitaires que de l'affaiblissement des moyens de représentation collective des salariés dus aux effets des ordonnances 2017 réformant le Code du travail, ils ont joué un rôle important pour que soient assurées au mieux la protection de la santé au travail et la continuité des activités essentielles.

Ils doivent faire face aujourd'hui à la dégradation majeure de la situation économique et à son cortège de restructurations, de suppressions d'emplois, d'augmentation du chômage et de la précarité.

Or les dispositions sanitaires accrues, destinées à limiter la propagation du virus, se traduisent par des restrictions importantes, notamment en matière syndicale, en ce qu'elles limitent de fait l'exercice régulier du droit de réunion et de manifestation.

Nous demandons ainsi une réunion rapide sur l'évaluation des conséquences des



ordonnances travail afin de rétablir les droits de représentation collective des salariés à la hauteur des enjeux actuels.

Alors que des dispositifs d'aides publiques massives sont mis en œuvre pour soutenir l'activité des entreprises, nous en appelons à ce que ces aides conduisent effectivement à préserver les emplois, les salaires et les garanties collectives. C'est pourquoi de véritables engagements doivent être exigés en contreparties et contrôlés quant à leur mise en œuvre effective à court, moyen et long terme, a contrario de ce que nous avons connu et constatons trop souvent. Ce contrôle doit être exercé de l'entreprise aux territoires, jusqu'au niveau national.

Nos confédérations syndicales exigent dans le même temps une réunion d'urgence consacrée à la reconnaissance effective du rôle essentiel des salariés et salariées des emplois dits de la deuxième ligne qui doit se traduire sans délai par une revalorisation des salaires, conditions de travail, d'emploi et de carrières.

Face à la situation de l'emploi et du chômage, nous renouvelons la nécessité que la réforme de l'assurance chômage, décidée en juin 2019, reportée finalement jusqu'à la fin de l'année 2020, soit abandonnée au profit du retour aux dispositions de la convention qui avait été négociée en 2017, qui pourrait ainsi être prorogée d'une année.

Du fait de cette même situation, nous affirmons, quelles que soient nos analyses et positions sur le fond, que le gouvernement devrait annoncer que l'heure n'est pas de remettre à l'ordre du jour le sujet des retraites.

Une copie de ce courrier est adressée à Monsieur le président de la République.

